

Introduire des quotas en politique ?

Autor(en): **Sgier, Lea / Savoy, Amélie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1481

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduire des quotas en politique?

Quatre ans après le cuisant échec de la votation sur les quotas et après le «réveil féministe» suite à l'éviction de Ruth Metzler du Conseil fédéral le 10 décembre, est-il pertinent de remettre les quotas à l'agenda des femmes? Celles-ci sont-elles rouges de colère au point de vouloir obliger les partis politiques à présenter des listes comportant autant de femmes que d'hommes? Ou cette contrainte serait-elle perçue comme une insulte à la dignité féminine, ouvrant la porte à la menace de la «femme alibi»? Ou encore, serait-ce simplement un premier pas dans le sens d'une représentation démocratique des sexes au parlement? Faut-il prendre son mal en patience et attendre quelques siècles que le temps fasse son œuvre? Ou vaudrait-il mieux donner un coup de pouce à des structures archaïques bien loin d'être prêtes à faire une juste place aux femmes? Deux féministes, deux opinions.

Pour

«Dans la conjoncture politique actuelle, un tel signe de volonté politique me semble plus nécessaire que jamais.»

Lea Sgier, politologue

L'introduction de quotas de femmes en politique serait à mon avis positive et souhaitable. Les quotas seraient un signe de reconnaissance et d'encouragement du travail politique des femmes. Des quotas de liste obligatoires pousseraient les partis politiques à recruter davantage de femmes et à soutenir leurs candidates avec plus de détermination. L'entrée en politique des femmes en serait sans doute facilitée. Des quotas de résultat – mesure plus radicale – seraient un signe encore plus fort que le partage du pouvoir entre femmes et hommes serait désormais reconnu comme priorité politique, et pas seulement en paroles, mais aussi en actes. Dans la conjoncture politique actuelle où l'égalité des sexes tend à être considérée comme acquise alors qu'en réalité, elle régresse, un tel signe de volonté politique me semble plus nécessaire que jamais.

Il est vrai que les quotas de femmes n'ont pas bonne presse. A tort, car l'expérience internationale montre qu'ils sont efficaces. Et contrairement à ce que l'on dit parfois, les quotas de femmes sont loin d'être une pratique marginale : actuellement, près de 40 pays à travers le monde connaissent des quotas de liste obligatoires pour les élections.

Cela dit, les quotas ne sont pas la panacée ni la seule voie vers l'égalité : pour pouvoir déployer ses effets de manière juste et efficace, une politique de quotas doit être bien pensée et coordonnée avec une politique de l'égalité globale axée sur un meilleur partage des tâches entre femmes et hommes à tous les niveaux de la société, ainsi que sur une sensibilisation aux préjugés sexistes à l'égard des femmes au pouvoir. »

Contre

«Pour arriver à avoir une proportion de parlementaires féminines acceptable, il est plus stratégique de s'y prendre autrement.»

Amélie Savoy, étudiante

Les quotas ne sont pas pour moi un «mal nécessaire» comme certain-e-s de ses partisan-e-s le prétendent. Ils ne sont de loin pas un mal, au contraire. Seulement, si on souhaite plus de femmes au Parlement en Suisse, ce n'est pas en misant sur les quotas qu'on verra le paysage politique se transformer radicalement. Personnellement, l'idée des quotas n'est pas sans me déplaire. Simplement, soyons réaliste : une votation sur les quotas, même sur les quotas de liste, par opposition aux quotas de résultats, ne remporterait jamais l'aval de la majorité du peuple. La stratégie consistant à instaurer des quotas de femmes est intéressante, mais dans ce pays, elle n'a aucune chance de passer la rampe, en tout cas en ce qui concerne les prochaines décennies.

Il faudrait plutôt pratiquer un lobbying intensif auprès des partis politiques en leur vantant l'intérêt de miser davantage sur les femmes : c'est bon pour leur image, l'électorat féminin peut être sensible à cette démarche, les femmes sont efficaces, elles vont droit au but, elles sont, en terme de proportion, moins souvent impliquées dans les scandales...

D'autre part, il faudrait faire un sérieux lobbying auprès des femmes potentiellement candidates pour leur donner plus de confiance en elles car malheureusement, leur manque de confiance est aussi à l'origine du peu de femmes au Parlement. Ce n'est pas que je me rebiffe à l'idée d'«imposer» des femmes là où elles ont été démocratiquement exclues, mais je pense que pour arriver à avoir une proportion de parlementaires féminines acceptable, il est plus stratégique de s'y prendre autrement et mettre ses énergies ailleurs.»

abonnez-vous : 65 fr.
pour recevoir l'émilie

l'émilie chez vous
pendant un an (10 numéros)
ou si vous hésitez,
optez pour le recevoir
3 mois à l'essai



nom
prénom
adresse
NAP
localité

AVS, chômage : 52 fr.
Jeunes de moins de 25 ans : 52 fr.
(avec copie d'une carte de légitimation)
Abonnement de soutien : dès 100 fr.
Etranger : 70 fr.

A retourner à : l'émilie, case postale 1345, 1227 Carouge (GE)